



COMMUNE DE
TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var – Arrondissement de Draguignan

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 23

**Compte-rendu de la séance
du conseil municipal du mardi 12 avril 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 12 avril à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 6 avril 2022, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire, et ont désigné à l'unanimité Mme Françoise ANTOINE, secrétaire de séance.

PRÉSENTS : M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme MORALES Stéphanie, Mme RENNAULT Alicia, Mme ANTOINE Françoise, Mme LEVEQUE Eva, M. SCRIMALI David, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme DELOLY Aline, Mme Sophie FORMICA, M. COSTA François, M. LIMASSET Jean-Paul, M. FOURISCOT Jean (Arrivé à partir du point n°1a), Mme ZENTELIN Guillemette, Mme REGLEY Catherine, Mme ANTON Sophie, Mme CAMOIN-BORR Nathalie.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme RIGAUD Anne-Marie par Mme AMOROSO Anne-Marie,
M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène,
M. NIEDDA Nicolas par M. CAYMARIS Alain,
M. GARNIER Thomas par M. Jean-Paul LIMASSET.

ABSENTS :

M. GUYOT Jean-Paul,
M. BRUCHON Michel.

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Françoise ANTOINE est nommée à l'UNANIMITÉ

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 02.03.2022

UNANIMITÉ

- **Délégations accordées au Maire – Compte rendu de M. le Maire.**

Le conseil municipal prend acte.

- **1 - Finances :**

- 1a) Budget primitif 2022 de la Commune,**

- 22 POUR

- 5 Abstentions (M. Jean Foursicot, Mme Guillemette Zentelin, Mme Catherine Régley, Mme Sophie Anton, Mme Nathalie Camoin-Borr).

- 1b) Vote des taux d'imposition 2022,**

- UNANIMITÉ

- 1c) Créances irrécouvrables – Admission en non-valeur – Créances éteintes,**

- UNANIMITÉ

- 1d) Versement d'une subvention au CCAS au titre de l'année 2022.**

- UNANIMITÉ

- **2 - Jeunesse et sports :**

- 2a) Associations – Subventions au titre de l'année 2022,**

- UNANIMITÉ

- 2b) Organisation d'un séjour à VARS (hautes Alpes).**

- UNANIMITÉ

- **3 - Ressources humaines :**

- 3a) Création d'un Comité Social Territorial commun entre la Commune et le CCAS,**

- UNANIMITÉ

- 3b) Comité Social Territorial – Composition et fonctionnement,**

- UNANIMITÉ

- 3c) Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique territoriale, Financement d'appareils auditifs pour un agent municipal,**

- UNANIMITÉ

- 3d) Mise en place d'un emploi de vacataire en tant qu'agent de distribution,**

- UNANIMITÉ

- 3e) Utilisation des véhicules de service – Actualisation.**

- UNANIMITÉ

• **4 - Services techniques :**

**4a) Convention Particulière pour la gestion des hébergements d'équipement de télérelève en hauteur pour GRDF – Candélabre situé au 135 chemin Bello Visto,
UNANIMITÉ**

**4b) Convention relative à l'usage des appuis d'éclairage public en bois ou en béton pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques – ORANGE,
24 POUR
3 Abstentions (M. Jean Foursicot, Mme Guillemette Zentelin, Mme Catherine Régley).**

**4c) Conseil Régional : Restauration et valorisation du patrimoine rural non protégé 2022 – Chapelle Saint-Victor,
UNANIMITÉ**

**4d) Transfert de compétence optionnelle n°8 « Maintenance des réseaux d'éclairage public » de la commune de BELGENTIER au profit du SYMIELECVAR,
UNANIMITÉ**

**4e) Adhésion au SYMIELECVAR et transfert des compétences optionnelles n°1 « Equipement de réseaux d'éclairage public » et n°8 « Maintenance des réseaux d'éclairage public » de la Communauté de Communes Cœur du Var au profit du SYMIELECVAR,
UNANIMITÉ**

**4f) Transfert de compétence optionnelle n°7 « Réseau de prise de charge pour véhicules électriques » de la commune de FORCALQUEIRET au profit du SYMIELECVAR,
UNANIMITÉ**

**4g) Reprise de la compétence optionnelle n°1 « Equipement de réseaux d'éclairage public » par la commune de SANARY SUR MER,
UNANIMITÉ**

**4h) Transfert de compétence optionnelle n°8 « Maintenance des réseaux d'éclairage public » de la commune de SILLANS LA CASCADE au profit du SYMIELECVAR,
UNANIMITÉ**

**4i) Instauration du Droit de Prémption Urbain renforcé.
UNANIMITÉ**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 20h00.



Le Maire,
Alain CAYMARIS

